

**Objet** : délégation de signature dans les secteurs de gestion financière et administrative de madame Claire Rossi – absence directeur des systèmes d’information – période du 11 au 22 septembre 2023.

La directrice de l’université de technologie de Compiègne,

Vu le code de l’éducation,

Vu les statuts de l’établissement,

Vu l’arrêté de madame la ministre de l’enseignement supérieur et de la recherche en date du 18 novembre 2022, portant nomination de M<sup>me</sup> Claire Rossi aux fonctions de directrice de l’UTC à compter du 8 décembre 2022,

## DÉCIDE

**Article unique :**

En l’absence de monsieur Harry Claisse, directeur des systèmes d’information, délégation est donnée à effet de signer tous les actes nécessaires à l’organisation et au fonctionnement de la direction des systèmes d’information à monsieur Marc Villegas, responsable du pôle assistance et gestion de parc, du 11 au 22 septembre 2023.

Service des affaires  
générales

☎ 03-44-23-73-76

✉ [sagj@utc.fr](mailto:sagj@utc.fr)

La directrice de l’UTC,

Claire Rossi



*original :* service des affaires générales

*copies :* présidence  
rectorat

*diffusion :* générale  
rubrique « actes réglementaires »